



CONSEIL COMMUNAL
DE
MONTAGNY
près-Yverdon

Montagny, le 31 octobre 2024

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du 28 octobre 2024

Présidence : Corinne Baltar, Présidente

Présents : 20 membres

Dans sa séance du 28 octobre 2024

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTAGNY –PRES-YVERDON

a

- adopté le préavis municipal N° 24/24 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2025 au taux inchangé de **64.5 %** de l'impôt cantonal de base.

La Présidente

Corinne Baltar



La Secrétaire

Anne-Marie Forchelet